A V I S O F F I C I E L

PILIER PUBLIC

Sierre, le 12 juin 2025

Y:\CH\Conseil général\Avis pour référendum\Pilier public\Crédit d'engagement UAPE Borzuat 2025.doc

AVIS

Le Conseil municipal de Sierre rend notoire qu'en séance du 11 juin 2025, le Conseil général a décidé d'adopter :

- **L'octroi d'un crédit d'engagement pour la transformation et la rénovation de l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE (unité d'accueil pour écoliers).**

Cet objet est soumis au référendum facultatif au sens des articles 17, 69 et 70 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et de l'article 9 du règlement communal d'organisation. Le délai commence à courir dès la publication de la décision au pilier public. Les documents y relatifs peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville auprès de la chancellerie communale (bureau N° 104).

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Chancellerie	
Date début de la publication	12.06.2025	
Date fin de la publication	11.08.2025	